

# Christian Dior

## *Assemblée générale mixte des actionnaires du jeudi 15 avril 2021 à huis clos Composition du Bureau de l'Assemblée*

Paris, le 1er avril 2021

Dans le cadre de l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui se tiendra à huis clos le jeudi 15 avril 2021 au 22 avenue Montaigne – 75008 Paris et conformément aux dispositions légales et réglementaires spécifiques en vigueur, les sociétés Financière Agache et Agache ont été désignées pour assurer les fonctions de scrutateurs.

Monsieur Bernard KUHN, Directeur Juridique Groupe, assurera les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée générale sera diffusée en direct et sera disponible en différé sur le site internet de la Société : [www.dior-finance.com](http://www.dior-finance.com).